

2024

Bilan d'activités



Olivier PAZ
Président du Syvedac

En cette année 2024, le SYVEDAC a réaffirmé son engagement pour la gestion durable des déchets et la protection de notre environnement. Notre mission de service public, centrée sur le traitement et la valorisation des déchets ménagers, s'applique de plus en plus à la sensibilisation des habitants aux gestes vertueux.

L'année 2024 aura été marquée par des avancées significatives. Nous avons intensifié nos actions en faveur du tri des biodéchets et du compostage, en développant notamment des sites de compostage partagé. Ces initiatives répondent à l'obligation légale de proposer une solution de tri des biodéchets à nos habitants, tout en favorisant une gestion plus écologique de nos ressources.

Nous avons également adopté notre nouveau Programme Local de Prévention des Déchets

Ménagers et Assimilés (PLPDMA), dont les actions se déploieront jusqu'en 2030. Ce programme ambitieux fixe non seulement des objectifs de réduction de la quantité de déchets ménagers, mais aussi, pour la première fois, des objectifs de recyclage. C'est une étape cruciale dans notre démarche de développement durable et de responsabilité environnementale.

Par ailleurs, nous sommes ravis d'accueillir au sein du SYVEDAC les communautés de communes Val Es Dunes et Pays de Falaise à partir du 1^{er} janvier 2025. Cette adhésion renforce notre rôle central en Région Normandie et nous motive à redoubler d'efforts pour réduire les déchets et optimiser les capacités de notre Unité de Valorisation Énergétique des déchets de Colombelles.

Rappelons-le, le déchet qui n'est pas produit ne coûte rien à la collectivité. Réduire, trier, recycler, réutiliser sont les seules solutions pour maîtriser à l'avenir la dépense publique et préserver notre environnement pour les générations futures.

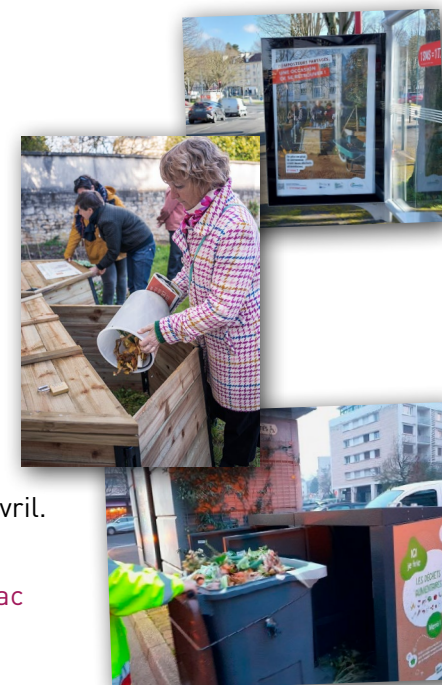
L'essentiel de l'année

Tri des biodéchets et compostage

1^{er} janvier : les collectivités sont obligées de mettre à disposition de leurs habitants des solutions de tri des biodéchets et de compostage (loi Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire). Dans ce cadre, le Syvedac a installé 85 nouveaux sites de **compostage partagé** sur l'année, en partenariat avec ses adhérents, et formé les référents de sites. En janvier, les premières tonnes de biodéchets **collectées en apport volontaire**

sur Caen la mer ont été traitées sur une plateforme de compostage dans le cadre d'un contrat porté par le Syndicat ; enfin, une **campagne d'affichage sur les bénéfices du tri des biodéchets** a été lancée durant l'événement Tous au compost en mars-avril.

À noter : réunis en Comité syndical le 11 juin, les élus du Syvedac ont adopté le **nouveau Programme Local de Prévention des déchets Ménagers et Assimilés** pour la période 2024-2030.



Tri des emballages et papiers

En avril, le Syvedac a signé un contrat avec Citeo pour le **financement d'un plan d'actions 2024-2026 visant à améliorer la qualité des collectes sélectives**. Entre juin et septembre, un **courrier d'information** sur le recyclage et les bénéfices du tri a été remis à chaque foyer (boîtier ou

encartage dans le bulletin de la collectivité). En fin d'année, une consultation pour la reprise des matériaux a été lancée à l'échelle de Normantri : les prix de reprise seront plus rémunérateurs à partir de janvier 2025, date d'entrée en vigueur de ces nouveaux contrats.



Missions et adhérents du Syvedac

Bien plus qu'un syndicat de traitement des déchets !

En collaboration avec ses 6 collectivités adhérents, le SYndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise (Syvedac) conduit une mission de service public autour de deux temps forts : le traitement des déchets ménagers et assimilés ainsi que leur valorisation sous forme de matières et d'énergie, et également la prévention et la sensibilisation des habitants aux enjeux de réduction et de tri.



Communauté urbaine
Caen la mer
48 communes - 274 685 hab.



Communauté de communes
Cœur de Nacre
12 communes - 23 951 hab.



Communauté d'agglomération
Lisieux Normandie
53 communes - 72 812 hab.



Communauté de communes
Normandie Cabourg Pays d'Auge
39 communes - 31 397 hab.



Communauté de communes
Vallées de l'Orne et de l'Odon
19 communes sur 23 - 17 492 hab.



Smictom de
la Bruyère
4 communes sur 30 - 8 669 hab.

Population municipale INSEE

429 006
habitants
175
communes

Outils industriels pour le traitement des déchets ménagers et assimilés

Le Syvedac a démarré les études pour la construction d'une 3^{ème} ligne de four de son Unité de Valorisation Énergétique de Colombelles ; elle permettra d'une part d'incinérer les ordures ménagères du SEROC, les refus de tri de Normantri et les déchets encombrants et, d'autre part, de fournir suffisamment d'énergie pour alimenter le réseau

de chaleur urbain de Caen la mer. Le Syndicat a par ailleurs poursuivi les études pour la construction de son futur quai de transfert des déchets à Hermival-les-Vaux, et a été associé dans le suivi des **travaux du futur centre de tri**, par la SPL Normantri, dont il est le principal client-actionnaire.



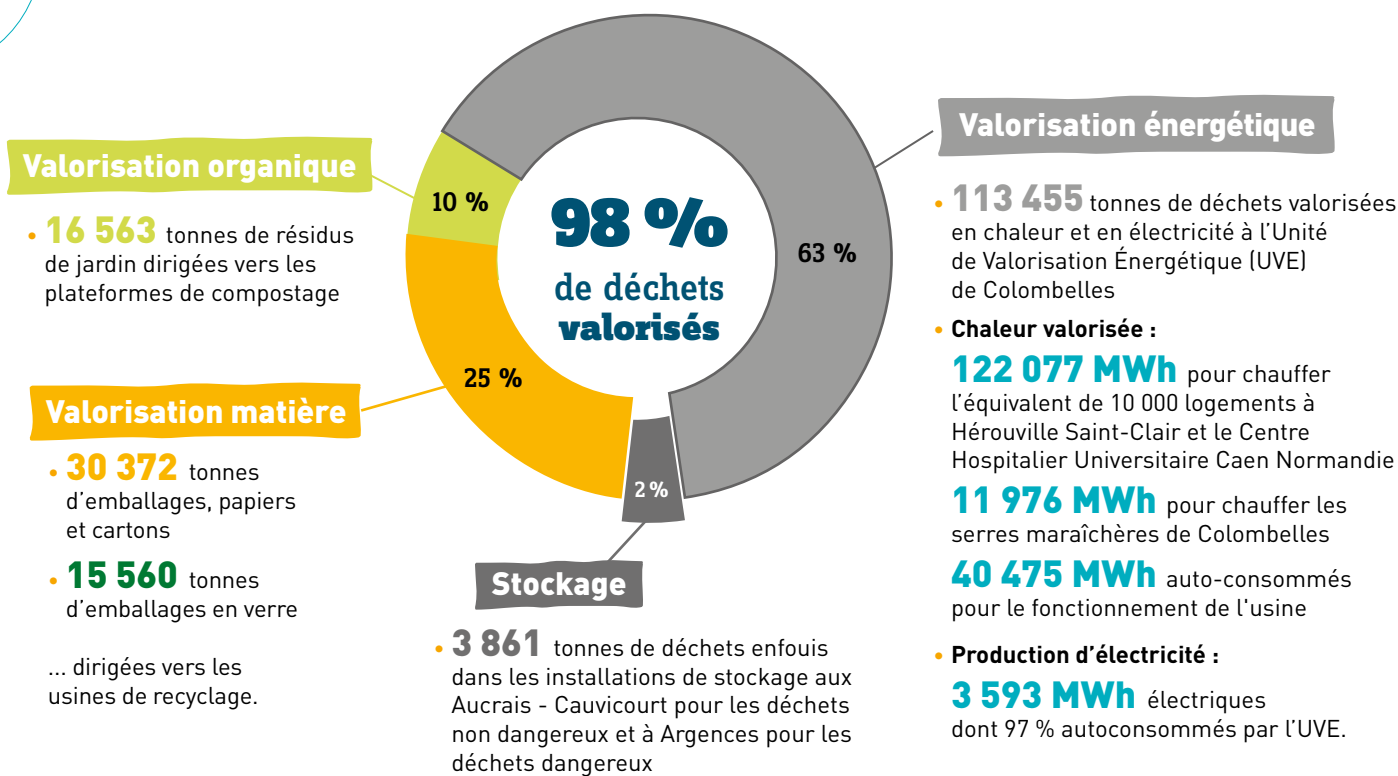
Sensibilisation

Sur l'année, le Syvedac a sensibilisé près de 11 000 personnes lors d'animations et d'événements. Détail en page 5.

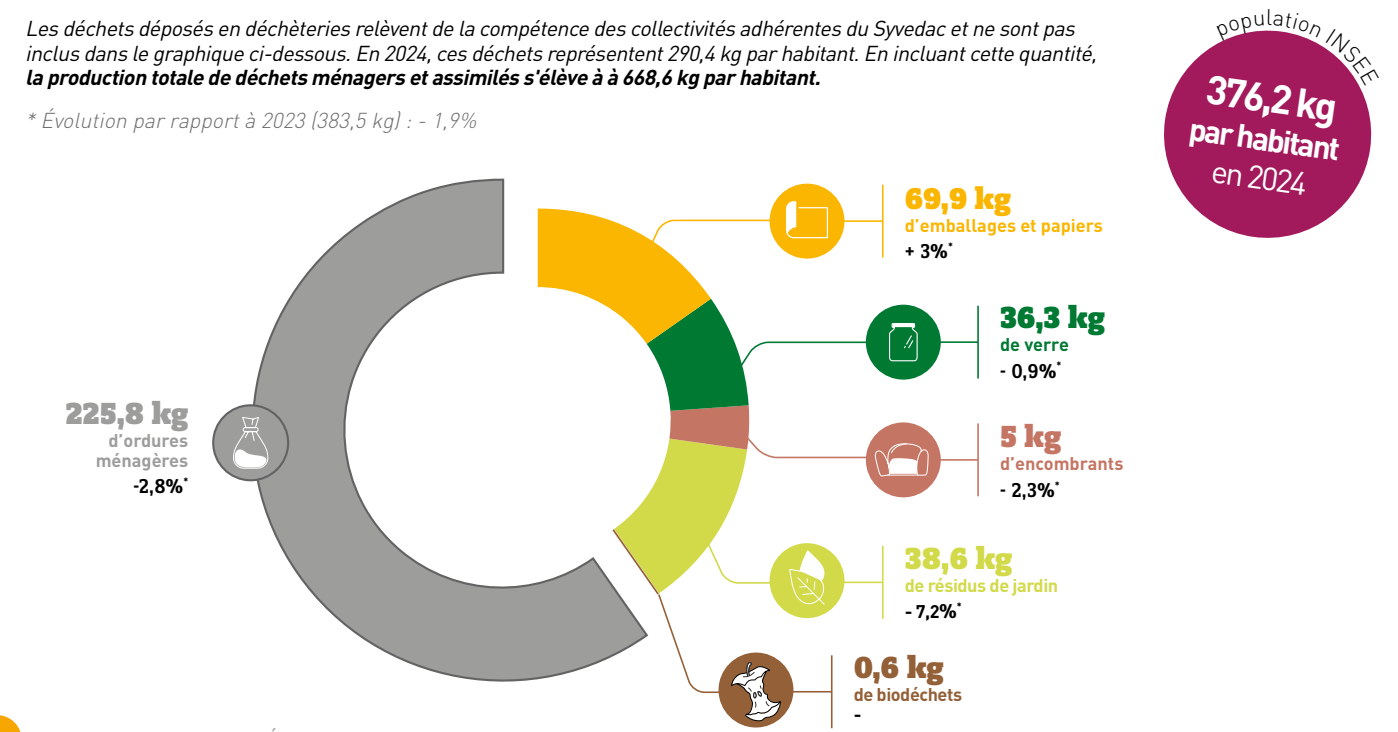


Le traitement des déchets

Le Syvedac a traité 162 382 tonnes de déchets ménagers et assimilés en 2024.
Évolution par rapport à 2023 : -1 %



La production par habitant



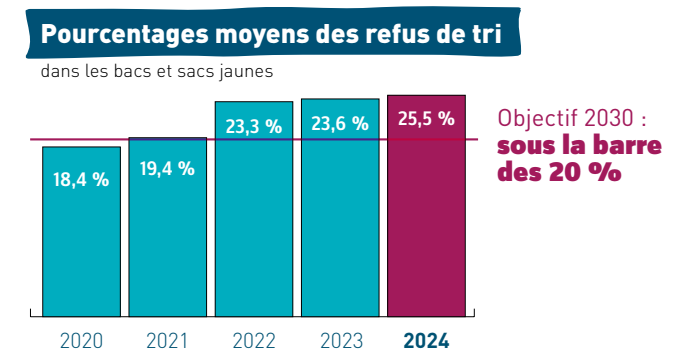
La qualité du tri sélectif

Depuis 2020, le tri des emballages et papiers a été simplifié, mais malheureusement, nous constatons chaque année une baisse de la qualité du tri. Cela signifie que de plus en plus de déchets qui ne devraient pas se trouver dans les poubelles jaunes (comme les ordures ménagères, les objets dangereux ou les bouteilles de gaz) y sont jetés. Ces erreurs de tri posent des risques pour les agents de collecte, peuvent endommager les machines de tri et entraînent des coûts supplémentaires.

Cette campagne vise à informer et à éduquer chacun d'entre nous sur les bonnes pratiques de tri.

Ensemble, nous pouvons faire la différence en triant mieux nos emballages et papiers. Cela permettra de protéger nos agents, de préserver nos équipements et de réduire les coûts inutiles.

Avec l'ouverture prévue d'un nouveau centre de tri, Normantri, début 2026, il est plus important que jamais d'améliorer la qualité de notre tri. Pour y parvenir, le Syvedac, en collaboration avec ses adhérents, lance une grande campagne de sensibilisation en 2025 (soutenue financièrement par CITEO).



Bilan de la sensibilisation

En 2024, le Syvedac et ses adhérents ont mené diverses actions pour promouvoir la réduction, le tri et le recyclage des déchets. Elles montrent leur engagement pour une gestion durable des déchets. Merci à tous les participants et partenaires.

Animations et formations	
Type	Participants
Animations jeunesse	5 059
Animations adultes	1 740
Formations Eco-événements	74

Événements et spectacles	
Type	Nombre
Manifestations locales	40
Personnes rencontrées	2 479
Spectacles	27

Kits événementiels et engagement des communes	
Type	Nombre
Kits événementiels prêtés	159
Nouvelle commune engagée	1

Compostage et réduction du gaspillage alimentaire	
Type	Nombre
Nouveaux sites de compostage partagé	85 (220 sites au total)
Formation pour référents compostage partagé	12
Référents de sites	282
Composteurs individuels distribués	10 565
Personnes sensibilisées sur le compostage	6 575
Restaurants accompagnés	29

L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) a ouvert ses portes à de nombreux visiteurs, offrant une opportunité de découvrir le fonctionnement du site et le processus industriel de traitement des déchets. Au total, ce sont **plus de 1300 personnes qui ont pu découvrir l'UVE en 2024**. Ces visites ont non seulement permis de sensibiliser le public aux enjeux de la gestion des déchets, mais aussi de renforcer la transparence et la confiance entre le Syvedac et les citoyens.

Prévention des déchets : PLPDMA 2024-2030

Le Syvedac s'est engagé dans son 3^{ème} programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés ; il couvre la période 2024-2030.

L'objectif principal de ce nouveau programme est de réduire de 6% la production de déchets ménagers à horizon 2030. Avec un ratio à l'habitant de 613,6 kg en 2022*, année de référence, la cible est une baisse de 37 kg.

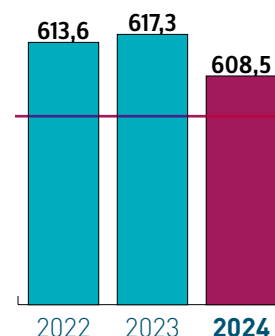
Pour la première fois, le PLPDMA comporte aussi des objectifs sur le tri et la valorisation des emballages et papiers :

- Améliorer la qualité du tri sélectif : baisser à 20% les refus de tri de la poubelle jaune ;
- Trier en plus 2 kg de verre, présents dans la poubelle grise ;
- Trier en plus 10 kg d'emballages et papiers, présents également dans la poubelle grise.

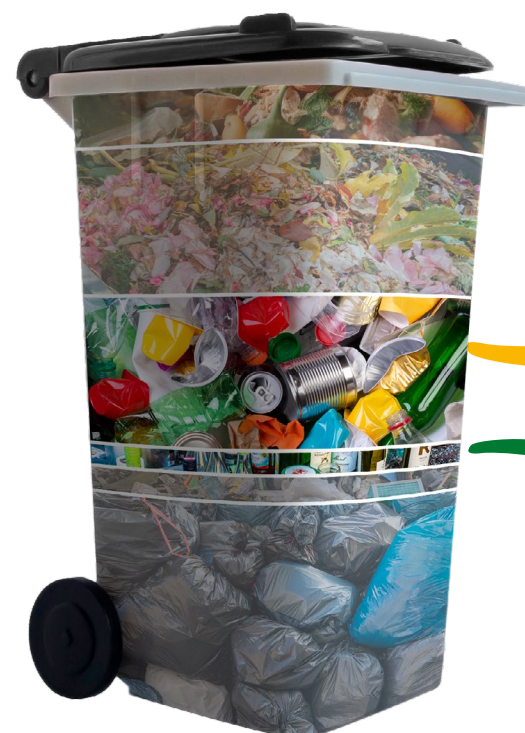
* Les ratios à l'habitant pour le PLPDMA sont calculés à partir de la population DGF, qui permet de prendre en compte l'impact touristique.

Pour atteindre ces objectifs, le Syvedac s'est doté d'un programme de 30 actions construit autour de 9 axes.

Un document synthétique reprend les objectifs de ce nouveau programme et en présente le contenu des actions ; il est à retrouver sur syvedac.org.



Objectif 2030 :
577,1 kg / hab
(population DGF)



Trier 10 kg d'emballages et papiers présents dans la poubelle grise

Pour les emballages et papiers, ce sont 64 kg qui sont jetés dans la poubelle grise ! Trier 10 kg en plus, c'est faire progresser d'autant le recyclage !

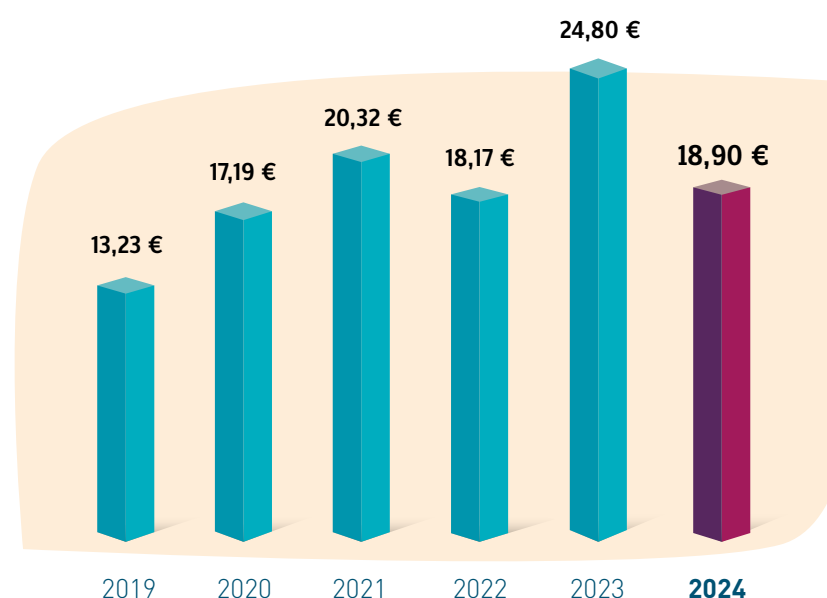
Trier 2 kg de verre présents dans la poubelle grise

Sur une année, on estime que la poubelle grise moyenne d'un habitant contient 11 kg d'emballages en verre ! Trier 2 kg en plus, c'est environ 3 bouteilles de 75 cl par habitant qui seront recyclées en plus.

Traitement des déchets : le coût du service en 2024

Évolution du coût moyen par habitant depuis 2019 (en Euros HT)

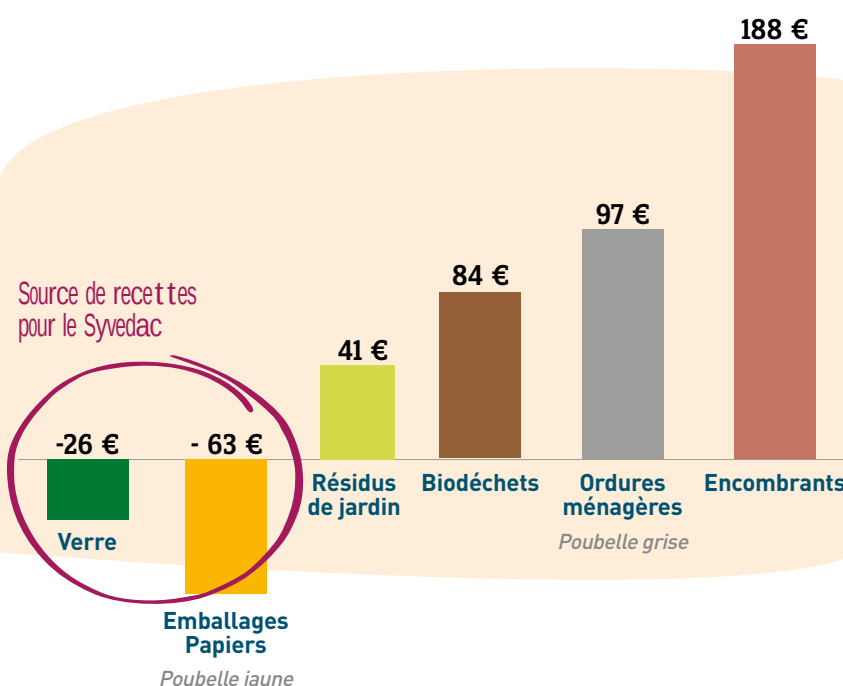
Source : matrice des coûts 2024 du Syvedac



En 2024, le coût du service est revenu au niveau de 2022. Cette stabilisation est principalement due à l'augmentation des recettes issues de la vente des emballages et papiers, ce qui a permis de compenser les dépenses et de maintenir un équilibre financier.

Coût du traitement par nature de déchet (en Euros HT, par tonne)

Source : matrice des coûts 2024 du Syvedac



La vente des matériaux issus du tri du verre et des emballages et papiers a rapporté davantage de recettes que les dépenses liées à leur prise en charge (transfert, transport et tri).

Nouveauté 2024, la catégorie des biodéchets fait son entrée. Elle concerne uniquement ces déchets triés en apport volontaire (Caen la mer) dont le traitement pris en charge par le Syvedac est réalisé sur la plateforme de compostage à Billy.

Territoire et installations



Le Syvedac travaille avec 4 centres de tri situés en dehors de son territoire pour la séparation par matériau des emballages et papiers triés dans les poubelles jaunes. À partir de janvier 2026, le centre de tri NORMANTRI situé à Colombelles prendra le relais.

*REFIOM = Résidus d'Épuration des Fumées de l'Incinération des Ordures Ménagères

Au service du territoire

Le Syvedac, c'est une équipe de femmes et d'hommes engagés autour du service public de traitement des déchets ménagers et assimilés :

73 délégués qui représentent les territoires adhérents et une équipe de **17 agents**, fonctionnaires et contractuels.

Le Syvedac, c'est aussi des équipements :

- **4 centres de tri** (Valorpôle 72 au Mans, Paprec Trivalo 35 à Le Rheu (35), Ecosphère à Villedieu-les-Poêles (50) et IPODEC au Havre (76))
- **1 Unité de Valorisation Énergétique des déchets à Colombelles** (propriété Syvedac et exploitée par Sirac)
- **1 unité de tri des encombrants** (Suez à Blainville-sur-Orne)
- **3 sites de compostage** (Veolia à Billy, Sep Valorisation à Fontaine-Etoupefour, Smictom de la Bruyère à Saint-Martin de Fontenay)

- **1 centre de stockage** des déchets non dangereux pour les rebuts d'encombrants (Suez à Cauvicourt)
- **1 centre de stockage** des déchets dangereux (Veolia-Sarpi à Argences)
- **4 quais de transfert des ordures ménagères et/ou des emballages-papiers** (Syvedac à Périers-en-Auge, Suez à Blainville-sur-Orne, Veolia à Giberville et à Lisieux)
- **5 plateformes de regroupement du verre** (Urbaser à Bretteville-sur-Odon, Veolia à Giberville, Sep Valorisation à Fontaine-Etoupefour, Sphere à Rots et Smictom de la Bruyère à Saint-Martin de Fontenay)
- **1 plateforme de pré-traitement du verre** (Sibelco Green Solutions à Saint-Vigor d'Ymonville - 76)

SYVEDAC

SYndicat pour la Valorisation Énergétique des Déchets de l'Agglomération Caennaise

9, rue Francis de Pressensé - 14 460 Colombelles
02 31 28 40 03 - contact@syvedac.org - syvedac.org

LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !
RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS

Syvedac
Agissons durablement sur nos déchets